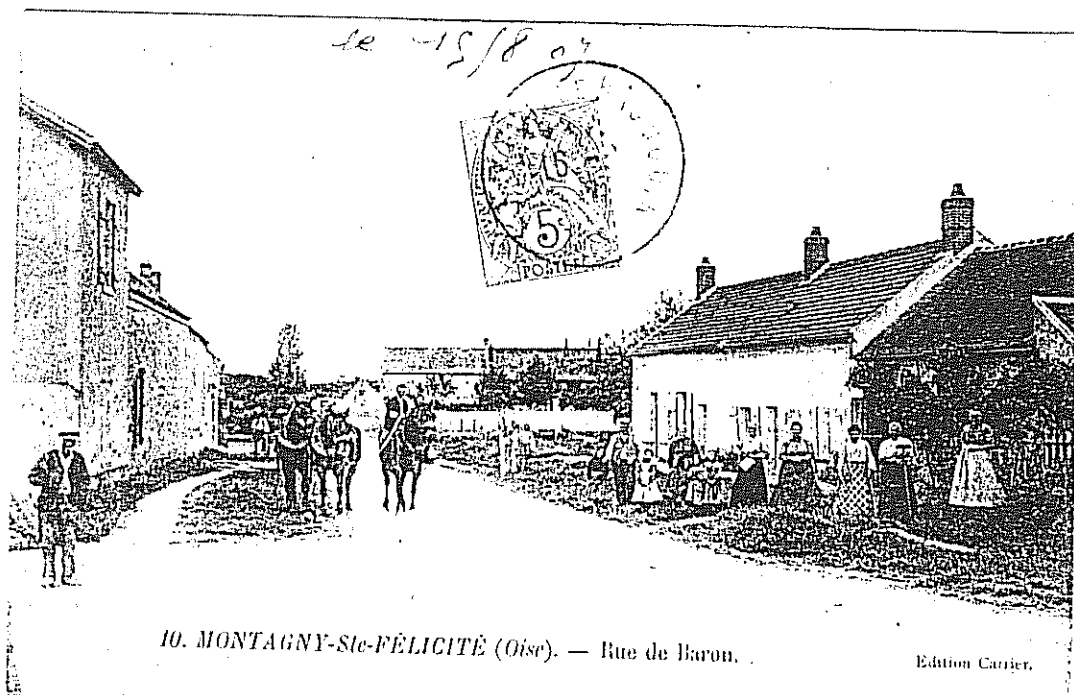


MONTAGNY

SAINTE FÉLICITÉ



SEPTEMBRE 89

BULLETIN MUNICIPAL NUMERO 4

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après ces quelques jours de détente et de repos, voici venue l'heure de la rentrée, l'après vacances. Pendant ces congés, de nombreux événements sont venus perturber la vie de notre village. A chacune des familles touchées, j'adresse mes condoléances sincères. Aujourd'hui la vie continue.

Nous accueillons avec plaisir Mlle RENAULT, notre nouvelle institutrice, en remplacement de Madame KUMER nommée au Plessis-Belleville, l'Inspection Académique ayant décidé de maintenir nos deux classes.

Dès le mardi 19 septembre, c'est Monsieur de LUIS que nous accueillerons pour un enseignement musical à nos enfants scolarisés, à raison de deux heures par semaine. Pour tous, cet animateur sera présent tous les lundis de 18h00 à 19h00 à la Maison des Loisirs, à compter du 25 septembre. C'est un plus appréciable pour notre village. Soyez nombreux à participer.

Le Conseil Municipal a lui aussi déjà repris le travail et le 5 septembre nous menions une réflexion pour l'amélioration de notre cadre de vie avec l'aide de la Région. Le mardi 12 septembre a eu lieu la première réunion de la Commission de Remembrement. Ce remembrement - très important pour notre commune - va nous permettre de réorganiser les parcelles très nombreuses à Montagny. Il sera dirigé par Monsieur GODIN géomètre à Nanteuil-le-Haudouin. Il va durer deux à trois ans et de nombreuses enquêtes seront organisées, nous aurons besoin de votre avis. Surtout, n'hésitez pas, participez, répondez à nos appels. La première enquête portera sur le périmètre remembré et aura lieu du 17 au 31 octobre. Les informations nécessaires vous seront données à la Mairie ou par tract.

Dans le cadre de ce remembrement, il nous faut renouveler la commission communale d'aménagement foncier. Si vous êtes propriétaire de biens fonciers non bâtis dans la commune, déposez votre candidature en Mairie. L'élection aura lieu au cours du Conseil Municipal du 29 septembre 1989. Font actuellement partie de cette commission Madame FERTE, MM. M. LELONG et E. VANLERBERGHE comme titulaires, MM. A. PICOU et Ch. CORBIE comme suppléants.

Pour apporter une réponse aux différentes questions et requêtes que nous lui avons adressées à l'occasion du passage du TGV sur notre commune, la S.N.C.F. nous rendra visite le 21 septembre à 17h00 à la Mairie.

Dans le cadre de VALOIS DEVELOPPEMENT, plusieurs opérations sont également lancées sur notre commune :

- le portage des repas à domicile pour le 3ème Age. Une enquête est en cours et nous attendons vos réponses.

- la cantine scolaire. Vous trouverez dans ce numéro un questionnaire que nous vous demandons de remplir avec le plus grand soin avant de nous le retourner rapidement.

- l'amélioration de l'habitat. Vous trouverez des brochures accompagnant ce numéro.

Comme vous le constatez le travail ne manque pas pour que le progrès municipal s'installe à Montagny.

Pour terminer, il me faut vous rappeler :

- Soyez plus attentifs aux problèmes de stationnement permanent dangereux.

Il serait dommage que nous soyons amenés à établir une réglementation plus stricte.

- Qu'il est indispensable pour tous travaux de modification apportés à votre habitation de passer en mairie pour en demander l'autorisation ou déposer une demande de permis de construire. Il faut également en informer les services fiscaux. Des formulaires sont à votre disposition en mairie. C'est indispensable pour une véritable justice de l'imposition.

Jean-Paul DOUET

-- AGENDA DU MAIRE --

2.9.89 - 10h30	Commission des Travaux
5.9.89 - 20h30	Conseil Municipal
6.9.89 - 20h30	Réunion CINE-CRAC BARON
7.9.89 - 20h30	Ecole de Musique - NANTEUIL-le-HAUDOUIN
11.9.89 - 18h30	Commission Bulletin municipal
12.9.89 - 9h00	Commission Remembrement - MAISON DES LOISIRS
12.9.89 - 20h30	Réunion préparation JOURNEE MONUMENTS HISTORIQUES
13.9.89 - 16h00	Présentation PEUGEOT 605
14.9.89 - 18h00	Rencontre Maire de SILLY
14.9.89 - 20h45	Conseil d'administration AEP
15.9.89 - 20h30	CINE-CRAC
16.9.89 - 9h00	Conseil d'école
18.9.89 - 20h30	Comité des fêtes
20.9.89 - 20h30	A.V.D. - Mairie d'ERMENONVILLE
21.9.89 - 17h00	Réunion S.N.C.F. : T.G.V.
26.9.89 - 20h30	Commission des finances
29.9.89 - 20h30	Conseil Municipal

Permanences du maire - le samedi de 10h30 à 11h30
Secrétariat de mairie - mardi - jeudi de 18h30 à 19h30

Pour contacter le maire - téléphone mairie 44.21.08.90
" " 44.21.09.57

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

12 juillet 1989 - 20h30

Présents : MM. DOUET, LELONG, PICOU, BERNARD, JOZWAK, PICKERING, HARMSWORTH, Mmes BOITEL et FAUCHER.

Absents excusés : Mme BOULANGER. M. BOUTILLIER

Présents dans la salle : Mme DEBROUWER, M. et Mme GELPEROWIC, Mlle PICKERING. En fin de réunion, passage de M. MAQUET.

Secrétaire de séance : Madame FAUCHER Odile.

La réunion commence à 20h45.

- Monsieur le Maire rappelle à ceux des conseillers qui s'y soustraient encore l'obligation de signer le compte rendu de la réunion précédente ou de notifier le motif de leur refus.

- Mise au point à propos du compte rendu de Monsieur JOZWAK qui s'était plaint de modifications dans son texte la fois précédente; Monsieur le Maire prouve "texte original à l'appui" que si quelques mots ou virgules ont été ajoutés ou supprimés, l'esprit de la rédaction a été complètement respecté.

- Il est fait remarquer à Monsieur BERNARD qu'un compte rendu est uniquement un résumé de la réunion et non un billet qui permet d'exprimer des réflexions personnelles.

- Objet de la réunion du jour : le T.G.V., ses "Inconvénients" et les compensations possibles à demander à la S.N.C.F., son représentant ayant clairement fait comprendre qu'il n'était pas question de faire le tout à l'égout. L'utilisation de la route de Silly n'étant pas un moyen de pression, la commune devra se contenter de 200.000 F et d'une liste de travaux qu'il sera possible de réaliser.

Une étude sur le bruit démontre qu'actuellement, nous sommes à 51 décibels; le T.G.V. protégé par les merlons augmentera aux environs de 58 décibels, c'est-à-dire légèrement en dessous des normes autorisées.

Naturellement au bas de cette liste, Monsieur le Maire insistera beaucoup sur les perturbations que tous nous subirons à cause de ce train : d'abord l'énorme gêne que les agriculteurs rencontreront pour leur travail quotidien, la modification de leurs champs et leur diminution, la perte de valeur de nos maisons, la suppression de la vue sur la forêt pour un bon nombre d'habitants et l'unique accès qui y conduira, tout de même un peu plus de bruit, la circulation rendue difficile sur la route du Plessis à cause du passage des camions pendant les travaux et secteurs de chasse perturbés et dévalués.

- Le jury pour le "Concours des Maisons Fleuries" passera le 21 juillet 1989 à 8 heures 45.

Des fleurs sont mises au Jeu d'Arc, on plantera deux fois par an.

- Ecole de Musique : fonctionnement prévu pour septembre.

- Par VALOIS-DEVELOPPEMENT, il y aura possibilité de livraison de repas (cartons) pour les enfants en période scolaire pour le prix de 17,50 F par jour. Proposition pour le 3ème Age : possibilité de se faire livrer trois fois par semaine les repas de la journée (midi-soir) les mardi, jeudi et vendredi pour la somme de 29,80 F.

.../...

- Assemblée générale de VALOIS-DEVELOPPEMENT le 18 juillet 1989
à Nanteuil-le-Haudouin.

- Du 1er au 15 août permanence à la mairie, le jeudi à partir de
18 heures 30.

- Le Centre aéré fonctionne bien, environ 10 enfants y sont
accueillis : 6 de Montagny et 4 d'Ermenonville.

- Changement de l'emplacement de la pancarte d'interdiction de
stationnement rue Porte de Baron. Elle sera ramenée près de la
Mairie. Le Maire prendra un arrêté.

ETAT CIVIL

DECES

Mme LELARD Claire
Mr DEBROUWER Daniel
Mme CHAUDRON Simone

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

5 SEPTEMBRE 1989 - 20 h 30

Présents : MM. DOUET, LELONG, PICOU, HARMSWORTH, BERNARD, JOZWAK, PICKERING,
Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER.

Absent non excusé : M. BOUTILLIER

Présents dans la salle : Mmes DEBROUWER et PICOU. M. GELPEROWIC

Secrétaire de séance : Monsieur LELONG.

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

Le compte de gestion sera envoyé à la perception pour le 5 septembre.

DEMANDES DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION VALOIS DEVELOPPEMENT

Il faut présenter des dossiers complets de projets intercommunaux pour qu'ils soient agréés. Ces projets doivent porter sur les trois années à venir. Le Conseil municipal décide de soumettre avant le 15 septembre les projets suivants :

- Centre socio-éducatif intercommunal : à la Maison des Loisirs, installation de jeux de plein air, d'une clôture, aménagement des accès, pour permettre des activités intercommunales dans le cadre du regroupement pédagogique .
- Etude de l'aménagement de la salle en vue de son utilisation en salle de spectacle.
- Terrain de foot : aménagement et amélioration de l'éclairage pour permettre la mise en place d'équipes intercommunales.
- L'Eglise - mise en valeur de l'attrait touristique du village en améliorant l'accès (parking) et le cadre (fleurs - buissons); en association avec les villages ayant une église semblable (plaquette touristique). Le Maire précise que la Région ne subventionnera que ce type de projets intercommunaux.

Selon le taux de subvention, les travaux seront ou non réalisés suivant l'état financier de la commune.

Dans le cadre de l'A.V.D., il y aura également des aides pour

- . l'habitat (brochures)
- . aide sociale : repas du 3ème âge, cantine
- . équipements "informatique"
- . Centre culturel de Crépy
- . étude de la construction d'un gymnase intercommunal à Ermenonville pour Ermenonville, Ver, Eve, Montagny.
- . Ecole de musique : une réunion est prévue le jeudi 7 septembre pour sa mise en place.

SUBVENTIONS D.G.E. (dotation globale d'équipement = Etat) et CONSEIL GENERAL

- une demande sera faite pour la réfection de la façade de la mairie et pour l'aménagement de la salle de réunion au grenier.
- Monsieur BERNARD demande que l'on relance la demande de subvention pour la sacristie.

REMEMBREMENT

La Commission d'Aménagement Foncier doit être renouvelée. Une information sera diffusée à la population pour rechercher d'éventuels candidats.

./...

La première réunion du remembrement aura lieu le mardi 12 septembre de 9h00 à 12h00 à la Maison des Loisirs pour déterminer le périmètre à remembrer.

T.G.V.

La S.N.C.F. n'a pas donné de réponse écrite à notre courrier de juillet, mais un contact téléphonique a permis de fixer une réunion le 21.09.89 à 17 heures avec un représentant de la D.D.A. qui doit faire une étude sur fossé et eaux.

DIVERS

- fermeture de classe, la décision n'est toujours pas prise
- Tour de la Communauté Européenne : le jeudi 7 septembre circuit Ermenonville-Nanteuil (13h50 à Montagny)
- Refonte des randonnées équestres (un circuit passe par Montagny)
- Demande de subvention du basket de Nanteuil pour un joueur de Montagny. Le Conseil Municipal demande à connaître le joueur.
- Centre de secours : le Maire fait part des interventions pendant juillet et août
- course cycliste le 17 septembre de 8 h 00 à 10 h 00
- Journée des Monuments historiques le 17 septembre : des permanences seront mises en place.
- Le Préfet demande à ce que les boissons vendues dans les fêtes et kermesses soient en boîtes en fer pour éviter les bouteilles cassées
- RECENSEMENT DE LA POPULATION : il aura lieu en 1990.
- Concours des Maisons fleuries : le Jury est passé à Montagny. On attend le résultat.
- Location de la Maison des Loisirs : 10.09. - 23.09.
- EAU : il y a eu des problèmes de pollution bactériologique en juillet qui ont été rapidement résolus.
- M. HARMSWORTH demande si l'employé communal entretient l'impasse du Tournebut. Monsieur le Maire précise que du désherbant a déjà été mis et que l'herbe sera enlevée.
- Les gros orages ont montré que des buses étaient bouchées rue Niville. L'employé communal fera le nécessaire.
- Monsieur LELONG ne comprend pas que le Conseil Municipal ait offert une couronne à l'occasion des obsèques de Mme LELARD. M. le Maire a pris cette décision car M. LELARD Dominique était conseiller municipal il y a peu de mois encore.

Après discussion et vote, il est décidé à 6 voix contre 4 que, désormais le Conseil Municipal fera de même pour tout décès survenant dans la famille d'un Conseiller Municipal.

La séance est levée à 23 h 00.

A TOUTES ET A TOUS

Nous voici déjà en septembre, le mois de la rentrée. Chacun a repris ses activités professionnelles ou scolaires. Mais nos loisirs doivent tenir une place essentielle dans notre vie quotidienne.

"FAIRE LA FETE" contribue en grande partie à notre équilibre.

J'ai souhaité prendre la responsabilité du Comité des fêtes, afin de développer la vie culturelle et sportive à Montagny.

Le spectacle du 10 Juin 89 pour la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française, a demandé quatre mois de travail (sous la responsabilité de Mme Picou). Il faut préciser, que nous avons rencontré de nombreuses difficultés pour réunir et mettre en scène tous les participants.

Concernant les fêtes du 14 Juillet et patronale, le succès rencontré durant les cinq jours nous a conforté dans nos efforts. Rappelons que les 100 lots distribués aux enfants, ont été offerts par les commerçants du Plessis-Belleville.

D'ailleurs, je tiens à les en remercier ainsi que Mmes Faucher et Gelperowic qui se sont déplacées pour collecter les lots.

Le bilan de cette fête est positif malgré l'absence d'un certain nombre de personnes (W.E/V etc). Sur le plan financier, le budget du Comité des Fêtes ne sera pas déficitaire pour cette année. Les bénéfices sont évalués à plus de 5000f.

Ces derniers ont été réalisés uniquement par la vente de boissons, frites merguez, et glaces. Le succès de ces festivités tient à la participation de quelques personnes qui notamment assurèrent le bon fonctionnement de la buvette.

Développer toutes ces activités nécessite des forces et des idées nouvelles.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rencontrer, d'ailleurs je serais présent tous les lundis de 18h à 19h à la salle des fêtes.

Ces réalisations ne doivent pas être le fruit du travail d'un petit nombre mais de la population tout entière.

LE PRESIDENT DU C.F.
GELPEROWIC DIDIER.

CENTRE AERE

Du 10 Juillet au 28 Juillet ,une quinzaine d'enfants se sont retrouvés à la Maison des Loisirs pour des journées formidables, animées par Edwige Gelpérowic et Marie-Hélène Pickering.

De nombreuses activités et sorties étaient proposées:

- confection de poupées,masques de céramique,.....
- rallye en forêt
- chasse au trésor dans Montagny
- une journée par semaine à la piscine de Roissy ou de Crépy en Valois.
- une journée à Paris à la Cité des Sciences
- une journée à la Mer de Sable

Le centre de loisirs s'est terminé par une fête des enfants avec la participation des parents dans une ambiance chaleureuse et pour certains un petit pincement de coeur.

M-H PICKERING et E GELPEROWIC

MONTAGNY MARAT

Vous avez certainement vu beaucoup de gens s'activer à Montagny entre le mois de Janvier et le 10 Juin 89.Un certain nombre de personnes voulant marquer le Bicentenaire de la Révolution ont décidé de créer un spectacle et c'est ainsi que "MONTAGNY MARAT" ressuscitait après 200 ans de silence.Cinquante personnes mobilisées,"Ouel travail!!",couturières,techniciens, danseurs,acteurs,afin de présenter un spectacle "Son et Lumière".

Le matin du 10 Juin,l'angoisse nous prit."Il pleut",le midi "Il pleut encore!!".Le spectacle aura-t-il lieu? Et bien,oui.Vers 16H ,le soleil fut de la partie pour faire revivre l'époque révolutionnaire.C'est ainsi que près de 350 spectateurs sont venus vivre avec nous ce moment historique.Parmi eux,nous eûmes le plaisir de recevoir Mr Hanniet,conseiller général.Nous avons été heureux de constater l'enthousiasme du public malgré certaines difficultés techniques...,nous étions limités par les moyens financiers.

Merci à tous ceux qui sont venus,qui ont participé.

En espérant renouveler cette expérience pour le plaisir de chacun.

Claudine PICOU
Edwige GELPEROWIC

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les opérations annuelles de révision des listes électorales se dérouleront comme suit:

```

*****
*
* OPERATIONS EFFECTUEES * DATES A OBSERVER *
*
*****
*
* Dépôt des demandes *
* d'inscription en mairie * Toute l'année jusqu'au
* * dernier jour ouvrable de
* * Décembre.
*
* Opération d'inscription et de *
* radiation par la commission * 1er Septembre au dernier
* administrative. * jour ouvrable de Décembre.
*
* Délai accordé pour dresser le *
* tableau rectificatif. * 1er au 9 Janvier 1990
*
* Dépôt et publication du *
* tableau rectificatif. * 10 Janvier 1990
*
* Délai ouvert pour les réclama- *
* tions devant le tribunal d'ins- *
* tance. * 11 au 20 Janvier 1990
*
* Date limite pour les décisions *
* du tribunal d'instance. * 31 Janvier 1990
*
* Date limite pour la notification *
* au maire et au préfet des *
* décisions du juge du tribunal *
* d'instance. * 2 Février 1990
*
* Date limite du pouvoir en cas- *
* sation. * 12 Février 1990
*
* Clôture définitive des listes* 28 Février 1990
*****

```

-Les électrices et électeurs peuvent déposer dès maintenant en mairie leur demande d'inscription. Les demandes ne seront plus recevables après le 31 Décembre 1989.

-Il est particulièrement recommandé aux électrices et électeurs de contrôler en mairie leur inscription avant le 31 Décembre 1989.

-La majorité électorale s'apprécie au jour de la clôture des listes: il faut donc avoir 18 ans révolus le 28 Février 1990 pour prétendre à l'inscription, si toutes les autres conditions sont remplies par ailleurs.

Vous pouvez trouver sur le panneau d'affichage de la mairie des informations sur:

- l'analyse de l'eau (du 17.7.89.)
- la révision des listes électorales
- le recensement
- les horaires des cars, des transports scolaires, des courriers de l'Ile de France pour Senlis, Plessis Belleville
- le planning d'utilisation des gymnases de Nanteuil et Plessis Belleville.
- les élections professionnelles de la Mutualité Sociale Agricole
- un avis aux producteurs de céréales (aide aux petits producteurs)
- les permanences du Centre d'Amélioration du logement, de l'Association Départementale pour l'Information sur le logement, du Conseil de l'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
- les dispositions générales pour la campagne de chasse
- le recrutement de l'Office d'Orientation et de Préparation des P.T.T.
- les offres d'emplois dans l'administration pénitentiaire
- les activités du P.A.P.R et le voyage à Roubaix (P.A.P.R et Centre Social Rural)
- l'activité anglais
- les numéros de téléphone, du médecin de garde (le week-end), d'infirmières
- les horaires du Secrétariat de Mairie

Madame, Monsieur

Suite à la décision de Mr l'inspecteur d'académie de non fermeture de la 2e classe à Montagny, l'organisation de l'école est modifiée comme suit à partir de lundi 11 Septembre.

Classes

Primaires

18 CM1 Mme Brunbrouck à Ermenonville

11 CE2 + 6 CE1 Mme Boitel à Montagny (petite école)

6 CE1 + 12 CP Mme Boulanger à Montagny (école mairie)

Maternelles

Moyens grands Mlle Bartyzel à Ermenonville

Petits Mlle Renault à Ermenonville

Les municipalités de Montagny et Ermenonville envisagent la création d'une cantine. Elle aurait lieu à la Maison des Loisirs. Elle ne pourra être mise en place que si le nombre d'enfants inscrits est suffisant.

Le prix sera fonction également de ce nombre (entre 17 et 22f). Si vous envisagez d'y inscrire votre (vos) enfants, veuillez retourner le coupon ci-dessous le plus tôt possible à la mairie ou à l'école qui reprendra contact avec vous pour vous informer de la création (ou non) de la cantine.

Mr Mme _____, père, mère de _____

Serait intéressé pour utiliser régulièrement ou occasionnellement la cantine.

Remarques, suggestions éventuelles:

